



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

7 juin 2021 – 18h30

• **DCM création emploi agent de maîtrise à temps complet (modif emploi Villeneuve Sébastien)**

Sébastien était à 3/4 temps technique et 1/4 temps administratif, la modification portant à plus de dix pour cent de son temps de travail, le comité technique a été consulté. Il faut donc créer son poste à temps plein. Il pourra continuer toutefois les remplacements du secrétariat de mairie pour les congés ou autre du secrétaire, Christophe Ténédos. Cela ne modifiera pas énormément son emploi du temps, il s'agit essentiellement de régulariser la situation réelle.

La mairie, ainsi, créé un poste d'agent de maîtrise à temps complet et supprime un poste d'agent de maîtrise à trois quart temps.

Le poste d'un quart temps administratif est conservé pour le moment. Il est noté qu'il faudrait se renseigner sur la vacance ou pas de ce poste et s'il ne faudrait pas le supprimer dans le cas où quelqu'un voit qu'il y a ce poste de disponible.

La DCM est voté à l'unanimité des membres présents.

• **DCM création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité (Céline Glévarec)**

La mairie a été dans l'urgence pour cette situation précise M. le Maire.

Le lundi 17 mai, Mr le maire explique avoir eu un entretien avec Mme Glévarec l'informant qu'elle avait un entretien le mercredi pour un poste de secrétaire à temps complet. Toutefois, Mme Glévarec allait demander si cela était possible de postuler à mi-temps jusqu'à la fin de la période scolaire. Le jeudi, elle a confirmé qu'elle prenait le poste à temps complet (le mi-temps n'ayant pas été accepté). Dans l'urgence, M. le Maire a reçu Mme Laetitia Boulet, intéressée par ce remplacement et ayant déposé un CV. Ils ont eu un entretien et l'a embauché pour un CDD couvrant la fin d'année scolaire. En septembre, M. le Maire propose de faire un appel à candidature et ainsi, si il y a des candidatures, si Mme Boulet souhaite rester ou pas, il choisira qui pour remplacer le poste jusqu'à la fin de la demande disponibilité de Mme Glévarec.

Il faudra également voir si Mme Dostal souhaiterait prendre les heures de ménages afin qu'elle puisse être à temps plein. Ce sera à privilégier si jamais...

A ce jour, ce n'est qu'un CDD pour Mme Boulet mais il faut quand même délibérer pour un accroissement temporaire d'activité.

Ce contrat sera de 15h30 par semaine et il sera fait un deuxième contrat pour les 40 heures de ménage qui doivent être fait fin août.

De ce fait, il va être fait deux délibérations, une pour les 15h30 et une pour les 40 heures de ménage d'avant rentrée scolaire.

A l'unanimité des membres présents, la délibération est adoptée.

Pour le poste de Christophe HOT, M. le Maire nous informe qu'il a demandé pour la fin du mois de juin une mise en disponibilité d'un an.

Sur l'été et en suivant, la question se pose de savoir si on renouvelle ou pas ce poste. Pourquoi pas prendre des entreprises afin de faire les travaux d'entretien des espaces verts ou autre...
Sophie informe qu'avec la MFR il peut y avoir des partenariats avec les élèves de BTS ou autre comme il s'est fait avec Roselyne pour le sentier du Patrimoine.

• **DCM tarif droits de place des marchés d'été**

Contrairement à ce qui se faisait auparavant, la CCMRR ne souhaite plus s'occuper d'encaisser les droits de place des commerçants qui viennent. Ceci devra être désormais fait par la Mairie.

Les demandes d'autorisation et tout a déjà été fait auprès de la Préfecture. Le prix de place était auparavant de 2€50 par mètre linéaire.

A la fin de la saison 2021, c'est donc la mairie qui encaissera les places des exposants des marchés de pays.

Il faudra de ce fait s'occuper d'identifier à chaque fois quel commerçant est présent sur quel marché.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

De plus sur ce point là, M. le Maire précise que ça ne changera rien à l'organisation et au déroulement de l'ensemble du marché.

Roselyne Vuagnat indique qu'il y avait l'année dernière des problèmes d'électricité. Il est relevé que ces problèmes ont été résolus par le rajout d'un câble et d'un compteur.

On va maintenant faire le planning afin de savoir qui se positionne sur quel marché pour mettre les tables et tout le reste.

Il est proposé de faire un marché dans le village le 11 août si Elodie valide la date avec les exposants. A voir également une animation sur ce jour là.

Il faudrait voir avec les commerçants du village également pour voir si ce serait bien que les gens puissent manger ou pas...

Il est également évoqué la question du 14 juillet si les pompiers ne peuvent faire de repas (ce qu'il semblerait se dessiner), la mairie peut proposer, si les exposants sont disponibles et d'accord, un marché ce soir là qui se ferait dans le village également. A voir également si cela se fait ainsi, il faudra s'occuper des demandes pour le feu d'artifice sur la colline St Martin (demande à faire auprès de M. Courant).

La commission tourisme va s'occuper de tout ça dans la semaine et nous tiendra informé.

Questions et informations diverses :

- l'atelier 12F demande une subvention supplémentaire de 300€ pour investir dans une acquisition d'une statue supplémentaire. Richard précise que depuis quelques années la mairie donne pas mal et participe beaucoup en prêtant du matériel, de l'aide humaine et autre. Il s'avère que sur la proposition, il est demandé une contribution de 300€ + 300€ supplémentaires pour accueillir une exposition et pour bénéficier de la qualité et du supplément de sens que produira cet ensemble. Les conseillers observent qu'une subvention leur est déjà et ils en ont une également de la CCMRR. Il est annoncé par M. le Maire que la CCMRR va sortir un règlement pour l'attribution des subventions pour 2022. Il est soulevé que la Mairie devra se calquer à ce règlement.

- M. le Maire informe avoir reçu deux demandes d'achat du presbytère. Il demande de ce fait si le conseil serait d'accord afin que l'on fasse évaluer le bâtiment et, en suivant, la Mairie ferait des propositions financières aux demandes d'achat reçues.

A l'unanimité, les conseillers valident la demande d'estimation du presbytère et l'information aux demandeurs du prix de vente.

- Le belvédère : après réunion, M. le Maire informe qu'une conclusion de fait et de droit a été donnée. Le pied de talus appartient à l'état, le Belvédère peut ainsi se faire comme prévu et où prévu. Le service des routes, et l'ensemble des intervenants (artisan, CCMRR, mairie) vont se retrouver le 21 juillet afin de préparer la chronologie des travaux. Il serait prévu un commencement des travaux sur le dernier trimestre de cette année, et courant premier trimestre 2022 le belvédère devrait être terminé.

- M. le Maire informe qu'il serait de nos jours nécessaires d'envisager la pose d'une borne électrique pour le rechargement des véhicules électriques. La commune est positionnée sur un axe routier important, ce pourrait être un service de plus sur notre village. Sébastien Champion approuve cette réflexion et rajoute qu'il y a de plus en plus de passage sur notre commune. Tout le monde est d'accord afin qu'il soit étudié le coût de l'opération.

- M. le Maire annonce ensuite que le prochain conseil d'école publique a lieu prochainement et qu'il ne pourra être présent. Il y a également une réunion le 30 juin à StAffrique à laquelle il ne pourra être. De ce fait, il demande aux délégués si elles peuvent bien s'y rendre.

Le 15 juin, les deux délégués, Cécile Noual et Maëva Canac confirment qu'elles pourront bien être présentes.

Pour la réunion du 30, Cécile Noual déléguée de l'école publique et Sylvie Privat déléguée de l'école privée s'y rendront.

- La mairie a reçu une proposition de photos du village par hélicoptère, cout 600€. L'ensemble des conseillers ne valide pas cette proposition. Il est mentionné qu'une photographe travaille sur la commune voisine, Mme Aurélie Condomines, et lors d'un besoin, la Mairie fera appel à ses services.

- En ce qui concerne les travaux pour le clocheton de l'église, l'entreprise Galzin a fait passer le devis et devrait faire les travaux en suivant (2300€ environ) : la proposition est validée à l'unanimité.

- Célia Lauras a travaillé à l'école 3 semaines et M. le Maire signale qu'on ne peut pas la rémunérer. Il rajoute qu'elle a fourni un très bon travail et qu'il est dommage de ne pouvoir récompenser l'engagement des jeunes.

- Mme Rouquette, l'architecte, est venue lundi 7 juin afin de faire un point sur quelques malversations. Elle va recontacter les artisans pour qu'ils achèvent au plus vite maintenant les finitions à réaliser et qui n'ont pas encore été faites (les 10 % de retenues de garantie pourront ainsi être libérés et payés).

- Roselyne Vuagnat informe que les bâtiments de France vont venir à la fin du mois pour voir le parvis de l'église, des travaux sont à y prévoir. Ils vont également déambuler dans le vieux village afin de faire le tour des bâtiments.

- Sylvie Privat demande ensuite de caler la date pour que les conseillers puissent faire le tour des bâtiments communaux (pour celles et ceux qui ne connaissent pas l'ensemble). Ce samedi 12 juin à 10H00 le rdv est donné sur le parking de la Mairie.

- Sophie Cantaloube informe que la CCMRR recherche un apprenti mécanicien pour St Sernin en urgence. Info à faire savoir et à diffuser !

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h10.